
Dossier

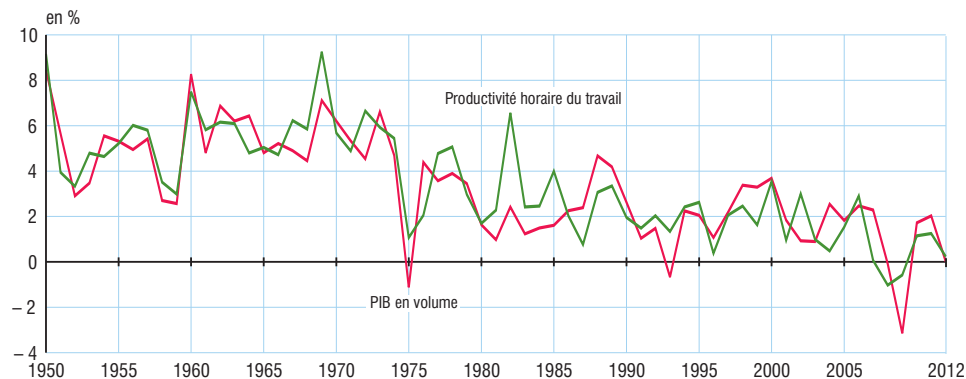
Avant et après les chocs pétroliers : l'économie française de 1949 à 2012

Ronan Mahieu*

L'économie française s'est beaucoup transformée depuis l'après-guerre, avec à la fois des évolutions lentes et continues mais aussi de profondes ruptures. Sur cette période de plus de soixante ans, le poids de l'agriculture puis celui de l'industrie ont diminué progressivement au profit des services. Les échanges extérieurs se sont considérablement développés. La succession des chocs pétroliers de 1974 et de 1979 a marqué une cassure et la fin des Trente Glorieuses. Le rythme de croissance de l'économie française a ainsi nettement faibli à partir du milieu des années 1970. L'inflexion de la croissance a eu une incidence durable sur la consommation et l'épargne des ménages, mais aussi sur les déficits publics : les recettes sont devenues moins dynamiques alors même que les dépenses croissaient plus rapidement, notamment en matière de santé et de protection sociale. Le taux de marge des entreprises comme le solde extérieur ont connu par ailleurs des fluctuations fortes. La période qui suit la récession de 2009, atypique par son intensité, est caractérisée par un retour très lent à la croissance et par un solde extérieur des biens manufacturés dégradé.

En France comme dans le reste de l'Europe, le premier choc pétrolier marque la fin d'une période de forte croissance qui durait depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Alors que le pays connaît une croissance moyenne de 5,3 % par an entre 1949 et 1974 (figure 1), par la suite, le rythme de progression du produit intérieur brut (PIB) en volume baisse nettement : entre 1974 et 2007, la croissance ne s'élève qu'à 2,2 % par an en moyenne. Entre 2007 et 2012, années marquées par une récession d'ampleur sans précédent, la croissance annuelle moyenne du PIB est même proche de zéro (+ 0,1 %).

1. Taux de croissance du PIB et de la productivité horaire du travail



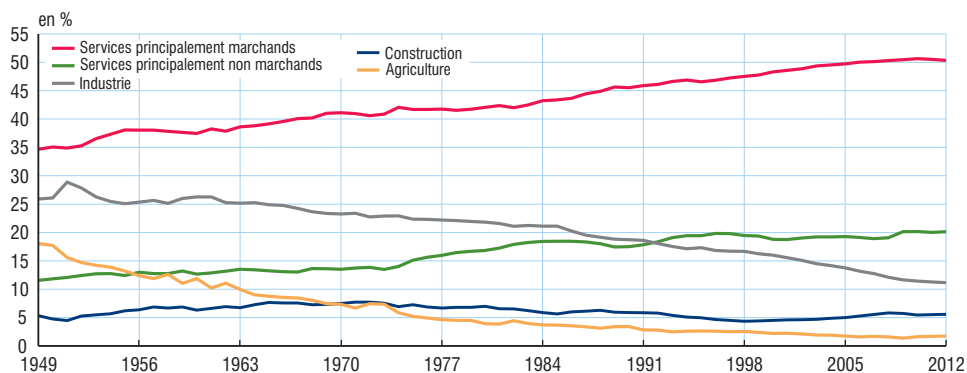
* Ronan Mahieu, Insee.

La progression tendancielle du PIB est due à celle de la productivité horaire du travail car le volume d'heures travaillées a baissé, légèrement, en 60 ans (- 7 % entre 1949 et 2012). En effet, la forte hausse du nombre de personnes en emploi (+ 30 %) a été compensée par une forte réduction de la durée annuelle du travail imputable aussi bien à l'essor du temps partiel qu'à la diminution de la durée moyenne des temps complets (augmentation du nombre de semaines de congés, passage de la durée légale hebdomadaire à 39, puis 35 heures). Sur l'ensemble de la période considérée, il n'y a que lors de la récession de 2008-2009 que les gains annuels de productivité horaire ressortent négatifs : la baisse de l'emploi lors de la récession est de moindre ampleur que la contraction de l'activité.

Baisse du poids de l'agriculture et tertiarisation de l'économie

La structure de l'économie a beaucoup évolué en soixante ans. Un des traits le plus marquant en est la chute de la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée totale entamée dès l'après-guerre : encore de 18 % en 1949, elle est inférieure à 10 % dès le début de années 1960 et oscille aujourd'hui entre 1,5 % et 2,0 % selon les années (figure 2). Par ailleurs s'amorce dès le début des années 1960 une baisse progressive de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, baisse qui s'amplifie à partir du milieu des années 1980. Elle a pour corollaire une croissance continue de la part des services principalement marchands, qui passe de 35 % au début des années 1950 à un peu plus de 50 % aujourd'hui. Cette hausse du poids des services marchands est imputable pour plus de 40 % à des services consommés presque exclusivement par les entreprises (activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien), ce qui illustre un fort mouvement d'externalisation des services par les entreprises, notamment industrielles. La part de la construction dans la valeur ajoutée totale, après avoir culminé entre 7 % et 8 % à la fin des années 1960, semble aujourd'hui stabilisée autour de 5 %. Enfin, les services principalement non marchands, qui relèvent pour l'essentiel de la sphère publique, représentent depuis le milieu des années 1980 environ 20 % de la valeur ajoutée totale, soit bien davantage qu'au début des années 1950 (12 %).

2. Part des différentes branches dans la valeur ajoutée totale de l'économie



Champ : France.

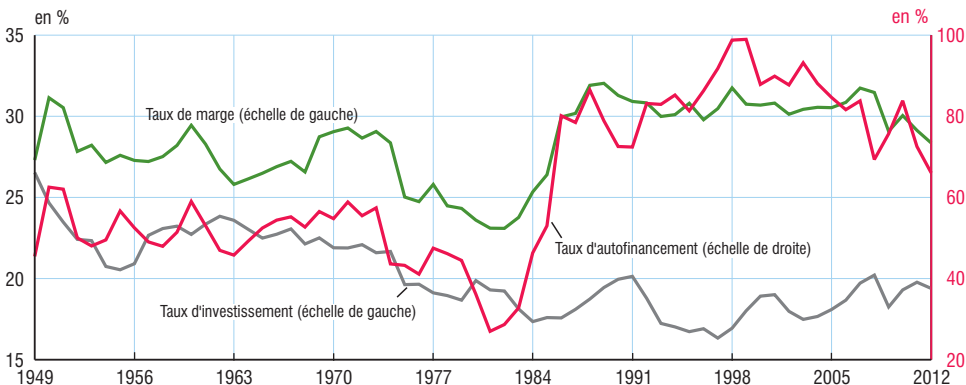
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

De fortes fluctuations du taux de marge des sociétés non financières

Relativement stable aux alentours de 28 % pendant les années 1950 et 1960, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) chute brutalement au début des années 1970 lors du premier choc pétrolier (- 3,4 points en 1975) alors que les salaires sont indexés sur l'inflation : les entreprises ne répercutent alors pas dans leurs prix de vente toute la hausse de leurs coûts de production (figure 3). Après un plancher à 23,1 % en 1982, il se redresse spectaculairement à la faveur d'une politique de désinflation compétitive puis du contrechoc pétrolier de 1986, pour atteindre 32 % en 1989. Il est ensuite relativement stable jusqu'en 2007, avant de diminuer d'un peu plus de trois points avec la récession : il s'établit à 28,4 % en 2012.

Le taux d'investissement des SNF, de 23 % en moyenne au cours des années 1950 et 1960, affiche également une forte baisse lors du premier choc pétrolier mais, contrairement au taux de marge, ne retrouve jamais ensuite son niveau initial. Après un minimum à 16,3 % en 1997, il se redresse progressivement pour atteindre 20 % en 2008. Il ne semble pas avoir été affecté durablement par la récession (19,4 % en 2012). Le taux d'autofinancement enregistre des fluctuations beaucoup plus marquées : après une forte baisse lors des deux chocs pétroliers, il passe entre 1981 et 1986 de 27 % à 80 %, pour atteindre des niveaux voisins de 100 % à la fin des années 1990 dans un contexte de taux d'intérêt réels élevés. Il diminue ensuite progressivement au cours des années 2000. Il baisse plus fortement après la récession de 2008-2009, les entreprises ayant globalement maintenu leur effort d'investissement malgré la contraction de leurs marges. Le taux d'autofinancement des SNF s'établit en 2012 à 66 %.

3. Principaux ratios du compte des sociétés non financières (SNF)



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Baisse de la part des revenus d'activité dans le revenu disponible brut des ménages

Les revenus non salariaux, qui comptaient encore pour près de la moitié de l'ensemble des revenus nets d'activité perçus par les ménages en 1949, n'en représentent plus que 12 % aujourd'hui. Cette chute traduit notamment la baisse du poids de l'agriculture dans l'économie. La part de l'ensemble des revenus d'activité (salariaux et non salariaux, nets de cotisations sociales) dans le revenu disponible brut des ménages (RDB) a également sensiblement décliné, passant de plus de 80 % du RDB au début des années 1950 à 58,6 % en 2012. Cette baisse a pour corollaire une forte poussée de la part des prestations sociales en espèces (indemnités journalières maladie, prestations familiales, pensions de retraite, allocations

chômage et minima sociaux) dans le RDB (33,2 % en 2012 contre 13,5 % en 1949) qui traduit à la fois la montée en charge du système de protection sociale jusqu'aux années 1990 et les conséquences du vieillissement démographique ensuite.

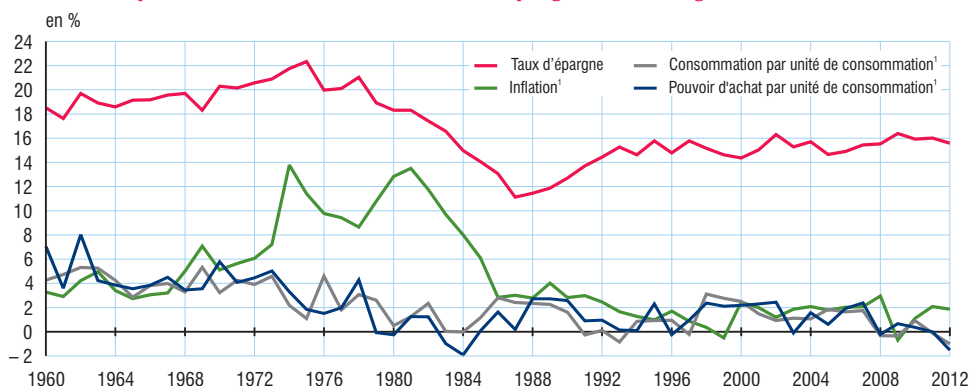
Mais les prestations sociales ne sont pas la seule catégorie de revenus dont le poids dans le RDB a fortement crû : c'est également le cas des revenus tirés des logements (loyers effectivement perçus par les propriétaires bailleurs mais aussi loyers imputés aux ménages propriétaires de leur logement) dont la part dans le RDB a triplé entre 1949 (4,0 %) et 2012 (12,0 %) sous l'effet de la hausse des prix de l'immobilier. La part des autres revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus des placements d'assurance-vie, etc.) a quant à elle doublé, passant de 4,9 % du RDB en 1949 à 9,9 % en 2012. Enfin les impôts sur le revenu et le patrimoine des ménages représentent une ponction nettement plus forte sur le RDB aujourd'hui (14,4 %) qu'en 1949 (3,1 %).

Une croissance ralentie du pouvoir d'achat par unité de consommation

Sur l'ensemble de la période, le pouvoir d'achat du RDB des ménages calculé au niveau individuel (c'est-à-dire par unité de consommation - UC) augmente presque chaque année, les seules exceptions significatives portant sur les années 1983 (-1,0 %), 1984 (-1,9 %) et 2012 (-1,5 %) (figure 4). Très soutenue au cours des Trente Glorieuses (+4,4 % en moyenne par an au cours des années 1960), la croissance du pouvoir d'achat par UC fléchit au milieu des années 1970, suivant avec un peu de retard l'inflexion des gains de productivité horaire. Le ralentissement du pouvoir d'achat se transmet toutefois de manière un peu atténuée à la consommation par UC : en effet les ménages, qui avaient maintenu un taux d'épargne très élevé (proche de 20 %) pendant les Trente Glorieuses pour conserver leurs encaisses réelles dans un contexte d'inflation forte, profitent de la désinflation du début des années 1980 pour réduire leur épargne. Pendant neuf années, de 1979 à 1987, la consommation en volume croît ainsi plus vite que le pouvoir d'achat. La structure de la consommation subit de fortes modifications, avec notamment une hausse tendancielle de la part des dépenses « pré-engagées », sur lesquelles les ménages ont peu de marges de manœuvre à court terme (logement, chauffage, intérêts d'emprunt, assurances, services de télécommunication, etc.) : cette part passe de 12,8 % en 1960 à 27,8 % en 2012.

Après un minimum atteint en 1987 (11,1 %), le taux d'épargne des ménages remonte progressivement et la consommation en volume par UC diminue légèrement en 1991 (-0,3 %) et 1993 (-0,8 %). En revanche, du milieu des années 1990 jusqu'en 2007, le pouvoir d'achat et la consommation en volume par UC croissent à nouveau de manière

4. Inflation, pouvoir d'achat, consommation et épargne des ménages



1. Évolution annuelle.

Champ : France.

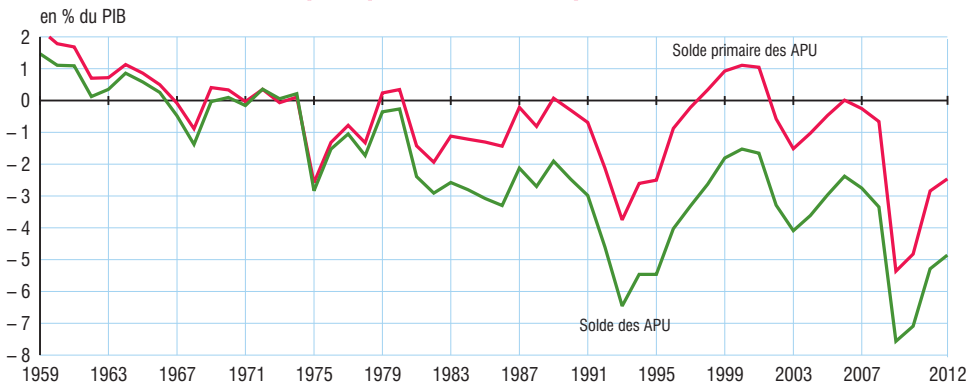
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

soutenue (bien que de façon moins marquée qu’au cours des Trente Glorieuses) alors que le taux d’épargne est très stable aux alentours de 15 %. La nette accélération des prix en 2008 puis la récession de 2008-2009 freinent brutalement le pouvoir d’achat. Cette décélération se transmet à la consommation, car les ménages ajustent peu le niveau de leur épargne, et la consommation en volume par UC diminue de 1,0 % en 2012.

Une détérioration tendancielle du solde public

La période de croissance forte et régulière d’avant le premier choc pétrolier coïncide avec une situation excédentaire des comptes publics jusqu’en 1967 et à peu près à l’équilibre de 1969 à 1974 (à l’exception de l’année 1968 qui enregistre un déficit public de 1,3 % du PIB). Les charges d’intérêt des administrations publiques (APU) sont alors faibles (*figure 5*).

5. Solde des administrations publiques (APU) et solde primaire



Champ : France.

Note : le solde des administrations publiques (APU) correspond à la différence entre les recettes et les dépenses publiques. Le solde primaire correspond au solde public calculé hors intérêts versés et revenus d’actifs reçus.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Le premier déficit public significatif apparaît en 1975. Il résulte des diverses mesures de relance décidées par le gouvernement après le premier choc pétrolier, ainsi que de l’impact de la récession sur les rentrées fiscales. À partir de 1981 et jusqu’en 1997, le solde primaire (hors intérêts versés et revenus d’actifs reçus) des APU est systématiquement négatif. Cela entraîne une forte croissance de la dette et des charges d’intérêt qui atteignent un maximum de 3,2 % du PIB en 1996. L’accroissement du déficit primaire jusqu’à 3,8 % du PIB lors de la récession de 1993, cumulé avec les charges d’intérêt, porte le déficit public total à 6,5 % du PIB cette année-là. Le redressement du solde primaire est ensuite ininterrompu entre 1993 et 2000 avec les mesures d’amélioration des finances publiques destinées à satisfaire les critères de Maastricht, puis l’amélioration de la conjoncture. Toutefois, le poids de la dette est devenu tel que, malgré quatre années successives d’excédent primaire (de 1998 à 2001), le déficit total des APU ne descend jamais en dessous de 1,5 % du PIB (niveau atteint en 2000).

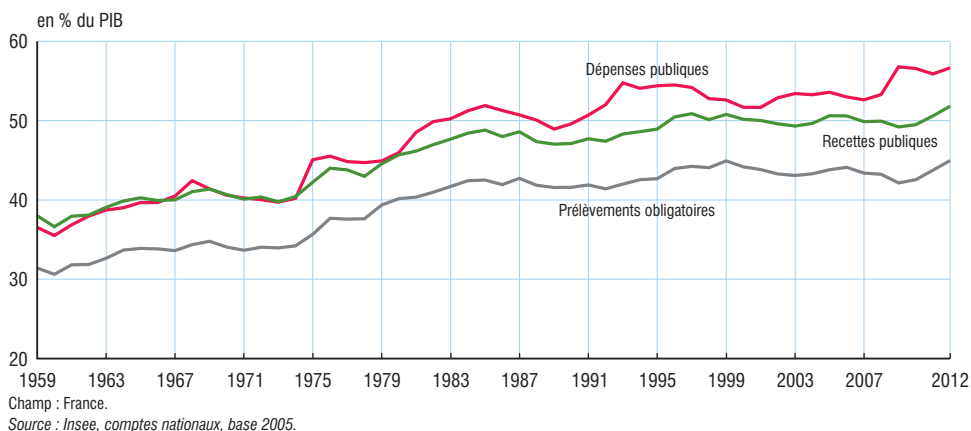
À partir de 2002, le solde primaire des APU n’est plus jamais positif et le déficit total oscille entre 2 % et 4 % du PIB au cours des années 2002 à 2008. La crise financière intervenue courant 2008 et la récession sans précédent qui s’en suit mettent fin à cette relative stabilité et creusent très profondément le déficit qui excède 7 % du PIB en 2009 et 2010. Les mesures de redressement des finances publiques mises en œuvre à partir de 2011 permettent une certaine résorption du déficit mais celle-ci est limitée à partir du printemps 2011 par une

conjoncture à nouveau déprimée qui grève la dynamique des recettes. Malgré la hausse de la dette (qui passe de 64,2 % du PIB fin 2008, lors du déclenchement de la crise financière, à 90,2 % fin 2012), le poids des charges d'intérêt demeure contenu à moins de 2,5 % du PIB à la faveur d'une baisse continue du coût des emprunts.

Une augmentation des prélèvements obligatoires pour financer la hausse des dépenses de santé et de protection sociale

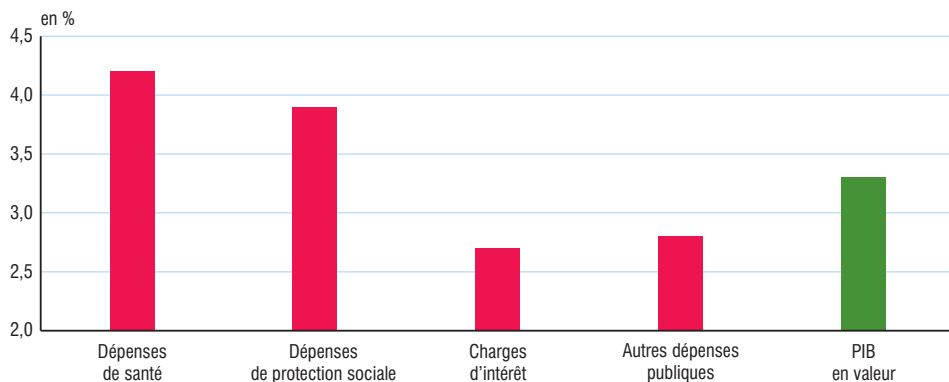
Le taux de prélèvements obligatoires reste stabilisé à un peu moins de 34 % du PIB au cours des quinze années qui précèdent le premier choc pétrolier (*figure 6*). Il augmente de près de dix points au cours des dix années suivantes pour financer des dépenses publiques qui croissent plus vite que le PIB en valeur. Après une deuxième phase de relative stabilité entre 1984 et 1992, il amorce une nouvelle hausse en 1993 et atteint un maximum de 44,9 % du PIB en 1999. Il se stabilise ensuite aux abords de 44 % du PIB avant d'enregistrer une baisse sensible en 2009 (42,1 %), du fait notamment des mesures de baisses d'impôts décidées dans le cadre du plan de relance consécutif à la récession. Il remonte en revanche nettement à partir de 2011 avec les mesures de consolidation des finances publiques, pour atteindre 45,0 % du PIB en 2012.

6. Dépenses publiques, recettes publiques et prélèvements obligatoires



La hausse du poids des prélèvements obligatoires sur les quinze dernières années (+ 1,1 point de PIB entre 1995 et 2011) fait écho à celle des dépenses (+ 1,5 point). L'analyse des dépenses publiques par fonction, disponible pour les années 1995 et suivantes, montre une évolution sensible de la structure des dépenses publiques au cours de la période (*figure 7*). En effet, les dépenses de santé et de protection sociale augmentent plus vite que le PIB en valeur et leur poids dans le PIB progresse respectivement de 1,1 et de 2,3 points de PIB. *A contrario*, le poids des autres dépenses publiques (hors charges d'intérêt) diminue de 1,7 point de PIB entre 1995 et 2011.

7. Évolution annuelle moyenne des dépenses publiques entre 1995 et 2011



Champ : France.

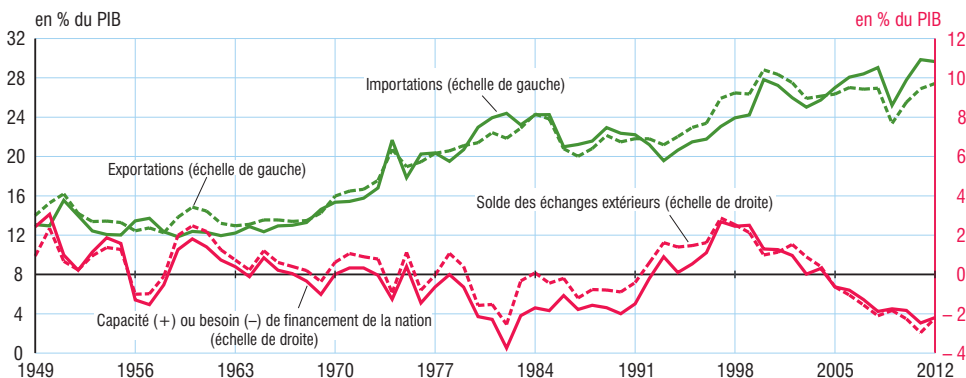
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Des exportations et des importations en forte hausse, mais un déséquilibre croissant du solde extérieur sur la période récente

En soixante ans, la part des échanges extérieurs dans le PIB a fortement progressé, illustrant l'ouverture internationale accrue de la France dans un contexte d'essor du commerce mondial. Inférieure à 15 % du PIB jusqu'à la fin des années 1960, la part des exportations comme des importations s'accroît fortement au cours des années 1970, puis à partir des années 1990 : elle représente systématiquement plus du quart du PIB à partir du début des années 2000 (figure 8). La contraction brutale du commerce mondial lors de la récession de 2008-2009 se lit dans les échanges de la France dont la part dans le PIB chute de plus de trois points entre 2008 et 2009. Mais dès 2011, le poids des exportations et des importations dans le PIB retrouve son niveau d'avant la crise.

Les évolutions du solde commercial (biens et services) de la France sont beaucoup plus irrégulières : à moyen terme, il reflète la position compétitive de ses entreprises françaises mais est influencé, à plus court terme, par les variations du prix de l'énergie et les décalages de conjoncture avec le reste du monde. Systématiquement excédentaire au cours des années 1960, le solde commercial fléchit brutalement après le second choc pétrolier pour afficher de 1980 à 1982 un

8. Relations avec le reste du monde



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

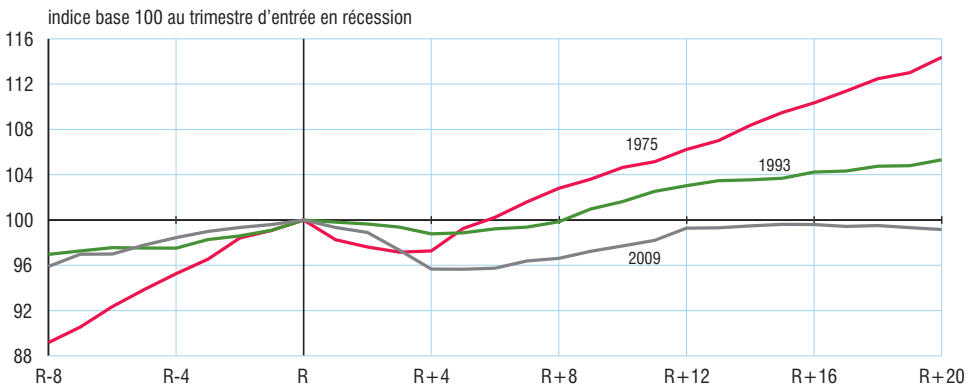
déficit de l'ordre de 2 % du PIB. Il se redresse ensuite progressivement et la France affiche du début des années 1990 jusqu'en 2003 un solide excédent commercial (jusqu'à 2,7 % du PIB en 1997). Il se dégrade ensuite rapidement et le déficit commercial excède systématiquement 1,5 % du PIB à partir de 2007. Alors que les récessions de 1975 et 1993 avaient coïncidé avec un redressement du solde commercial (la chute de la demande intérieure entraînant celle des importations), celle de 2009 fait exception car la crise est mondiale.

2009 : une récession exceptionnelle

Les données des comptes trimestriels de l'Insee, rétropolées depuis 1949, permettent de caractériser un peu plus finement que les données annuelles les spécificités de la récession de 2009. Les comptes trimestriels ont été utilisés pour déterminer, pour chacune des trois récessions observées sur la période (celles de 1975, 1993 et 2009), l'entrée en récession, entendu comme le trimestre où le PIB en volume a atteint son niveau maximal antérieur à la récession¹. Les figures 9 et 10 montrent l'évolution de certains agrégats sur une période de sept années, débutant deux années avant l'entrée en récession (noté « R ») et s'achevant cinq années après.

Les trois récessions apparaissent d'emblée très différentes (figure 9) : si la récession de 1975 coïncide avec une inflexion durable de la croissance du PIB, celle-ci reprend tout de même assez rapidement. Le PIB retrouve son niveau maximal antérieur six trimestres après l'entrée en récession. La récession de 1993 ne marque pas de rupture franche dans le rythme de croissance du PIB, et le niveau maximal d'activité atteint avant la crise est là aussi dépassé assez rapidement (neuf trimestres après l'entrée en récession). La situation est tout autre concernant la récession de 2009 : la croissance redémarre lentement en sortie de récession, à

9. Évolution du PIB en volume lors des trois épisodes de récession



Champ : France.

Lecture : pour chaque récession, le graphique couvre une période de 7 années débutant 8 trimestres avant l'entrée en récession (« R ») et s'achevant 20 trimestres après.

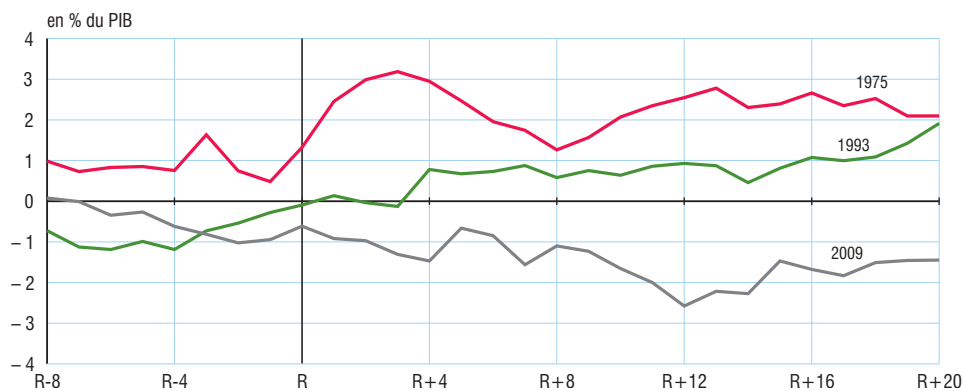
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

tel point qu'au 1^{er} trimestre 2013, cinq ans après l'entrée en récession, le PIB en volume demeure légèrement inférieur au maximum atteint avant la récession (soit au 1^{er} trimestre 2008), la croissance du PIB étant proche de zéro sur les deux dernières années de la période considérée.

La récession de 2009 apparaît encore plus atypique si l'on analyse l'évolution du solde des échanges de biens manufacturés (figure 10) : cet indicateur, qui exclut les produits énergétiques dont les importantes fluctuations de prix jouent fortement à court terme sur le solde

1. Il s'agit du 3^e trimestre de 1974, du 1^{er} trimestre de 1992 et du 1^{er} trimestre de 2008.

10. Évolution du solde des biens manufacturés lors des trois épisodes de récession



Champ : France.

Lecture : pour chaque récession, le graphique couvre une période de 7 années débutant 8 trimestres avant l'entrée en récession (« R ») et s'achevant 20 trimestres après.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

commercial, traduit notamment la position compétitive des entreprises françaises et les décalages de conjoncture avec les autres pays. En 1975 et 1993, l'entrée dans la récession coïncide avec une amélioration du solde des biens manufacturés, la faiblesse de la demande intérieure pesant sur les importations tandis que les exportations tirent parti du dynamisme des économies extérieures : d'environ 1 % du PIB avant la récession de 1975, l'excédent culmine à 3 % du PIB pendant la récession et reste durablement supérieur à son niveau initial. La situation est analogue pour la récession de 1993 même si la situation initiale est un peu moins favorable (avec un déficit de l'ordre de 1 % du PIB). *A contrario*, lors de la récession de 2009, le solde des biens manufacturés, à l'équilibre deux ans avant l'entrée en récession, se dégrade progressivement pour culminer à 2,5 % du PIB trois années après l'entrée en récession. Une certaine amélioration se dessine ensuite, portée notamment par la faiblesse des importations en 2012 liée à la baisse du pouvoir d'achat, mais elle reste très lente. Cinq années après l'entrée en récession le solde des biens manufacturés demeure déficitaire à hauteur d'environ 1,5 % du PIB, les exportations souffrant d'une compétitivité encore dégradée des entreprises mais aussi de la demande très déprimée en provenance de leurs marchés traditionnels (Espagne et Italie notamment). ■

Définitions

Productivité horaire du travail : la productivité horaire du travail de l'ensemble de l'économie est calculée en rapportant le PIB en volume au nombre total d'heures travaillées.

Taux de marge : le taux de marge des sociétés non financières (SNF) est calculé en rapportant leur excédent brut d'exploitation (EBE) à leur valeur ajoutée.

Taux d'investissement : le taux d'investissement des SNF est calculé en rapportant leur investissement à leur valeur ajoutée.

Taux d'autofinancement : le taux d'autofinancement des SNF est calculé en rapportant leur épargne à leur investissement.

Revenu disponible brut des ménages (RDB) : le RDB est égal à la somme des revenus nominaux perçus (revenus d'activité, revenus de la propriété, prestations sociales) nets des cotisations et impôts directs courants acquittés par les ménages.

Taux d'épargne des ménages : le taux d'épargne des ménages est calculé en rapportant leur épargne à leur RDB.

Pour en savoir plus

Bournay J., Pionnier P.-A., « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 », *Insee Première* n° 1136, 2007.

Bouvier G., Pilarski Ch., « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *Insee Première* n° 1201, Insee, 2008.
